

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 91 (1955)
Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Notre agenda S.P.R. est-il mort et enterré ? — Vaud: Lausanne. — Moudon. — Deux chefs-d'œuvre méconnus. — Soirée du dimanche 11 décembre. — Pour tous ceux que le dessin intéresse. — Société vaudoise d'éducation chrétienne. — Qui répondra ? — Nécrologie: † Mme A. Dumartheray-Meylan. — Genève: U. I. G. M.: Préjugé. — Recrutement et concours. — Groupe des jeunes. — U. I. G. D.: Assemblée générale du 23 novembre 1955. — Rappel. — U. A. E. E.: Conférence de M. Willemin, — Rappel. — Neuchâtel: Concentration des syndicats neuchâtelois. — Au Grand Conseil. — Boudry. — Jura bernois: Jubilés. — Communiqué: Correspondances internationales.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Fiches d'allemand. — Louis Burgener: Le passage de l'école primaire à l'école secondaire. — Poèmes de Noël pour les petits. — D. Humair: Quelques suggestions pour Noël.

Partie corporative

NOTRE « AGENDA S. P. R. » EST-IL MORT... ET ENTERRÉ ?

Les responsables de la S. P. R. ont pris dernièrement la décision de ne pas faire paraître un agenda pour 1956. Pour en arriver à cette mesure si regrettable, des raisons d'ordre financier doivent avoir été déterminantes. Elles ne sont peut-être pas les seules: un certain découragement, dû à un manque de soutien de la part des membres de la S. P. R., pourrait bien être la cause profonde de cet abandon.

Nous sommes les premiers à nous accuser de n'avoir pas su trouver un moment pour faire part de nos désirs et de nos remarques aux responsables de cette édition. Mais notre silence, comme celui de beaucoup de collègues, n'était pas indifférence, loin de là ! Notre premier « Agenda S. P. R. » (ce qui est remarquable), était déjà devenu un instrument pratique, bien conçu dans ses grandes lignes, susceptible de rendre toujours plus de services. Il avait l'avantage de nous mettre sous la main une série de renseignements que nous ne chercherons pas dans une pile d'« Educateur ». Et surtout, c'était un lien de plus entre chacun de nous.

Il est dommage que les circonstances interrompent déjà une expérience à peine commencée, alors que notre « Agenda », du fait de sa parution assez tardive en 1954, n'a pas eu le temps de se faire connaître et estimer auprès de tous les collègues. Le succès financier de l'entreprise nous paraissait certain après une certaine période de rodage de deux à trois ans durant laquelle on aurait pu subsidier ces éditions.

Le Comité central pourrait-il, dès maintenant, reprendre la mise au point de l'« Agenda 1957 », qui devrait paraître vers fin août 1956 au plus tard, et prévoir un plan financier ? Ou alors serait-ce déjà la fin de notre « Agenda » et son enterrement sans fleurs ni couronnes ?

Henri Porchet.

VAUD**S.P.V. — SECTION DE LAUSANNE**

Nous rappelons à nos membres l'Assemblée d'automne au **Café Vaudois**, le mardi **6 décembre 1955**, à 17 heures précises.

Avec nos meilleures salutations.

SECTION DE MOUDON

Assemblée d'automne, **cet après-midi, samedi 3 décembre 1955**, à 14 h. 15 au Café-restaurant de la Douane, **Moudon**.

DEUX CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS

Pour le deuxième centenaire de la naissance de Mozart, le **Chœur de l'Ecole normale** va donner, en première audition à Lausanne, une des plus belles œuvres religieuses du Maître de Salzbourg : **Les Vêpres du Dimanche**, que Mozart écrivit à l'âge de 23 ans. Ecrite avec simplicité et naturel, cette œuvre en six parties respire la fraîcheur de la jeunesse et témoigne d'une conviction remarquable. Le sens des contrastes et un heureux équilibre des proportions mettent singulièrement en valeur le sens profond du texte chanté.

En première partie, un autre chef-d'œuvre trop ignoré sera révélé aux auditeurs : « Ich bin ein guter Hirt » (Je suis le bon berger) de J.-S. Bach, cantate pour quatre voix solo sur le texte biblique de St. Luc 10, vers. 11 et suivants. Elle se termine par un magnifique choral donné par le chœur : « Dieu est mon fidèle berger, aucun malheur ne peut m'atteindre. »

L'Orchestre de chambre de Lausanne, qui prête son concours à ce beau concert, donnera en outre la « Sinfonia » en ré majeur de la cantate N° 42 de J.-S. Bach.

Les solistes sont Madame Lucienne Devallier, Mlle Elisabeth Helfer et M. Eric Tappy, solistes du « Chœur des jeunes » et M. Roger Girard, professeur au Conservatoire. L'organiste est M. Georges Cramer.

Ce beau concert, placé sous la direction de M. Robert Piguet, professeur, aura lieu le **dimanche 11 décembre à 16 h. 30** au temple de St. François, à Lausanne.

RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE DU DIMANCHE 11 DÉCEMBRE...

C'est en effet ce soir-là à **20 h. 30** (et non 20 h. 15) que le **Chœur mixte du Corps enseignant de Morges** donne son concert annuel, sous la direction de notre collègue **Henri Lavanchy**.

Tous ceux qui connaissent cet ensemble se réjouissent de l'entendre dans un programme alléchant et original (voir « Bulletin » de samedi dernier). Cette année encore « **Le Lyceum** », de Lausanne, prête son précieux concours.

Vous qui ne connaissez pas encore l'exceptionnelle qualité de ces deux « troupes », allez à **Morges** le 11 décembre (soir), vous ne serez pas déçus. Location dès le 6 décembre au (021) 7 23 41.

POUR TOUS CEUX QUE LE DESSIN INTÉRESSE

Albert Anderegg de Neuhausen (Schaffhouse) parle bien le français ; c'est peut-être ce qui a fait que les participants romands au voyage organisé à Lund (Suède) au Congrès international des Arts, ont lié

bonne amitié avec lui. Ceci et autre chose aussi : ses idées larges et intéressantes sur l'enseignement du dessin. Nous lui avons demandé de venir en parler à nos collègues instituteurs des cantons de Vaud et de Genève. **Le jeudi 8 décembre à 17 h. 30**, Anderegg parlera à Lausanne, à l'aula de l'Ecole Normale. Sa conférence, accompagnée de projections, apportera, sans doute quelque chose à tous ceux qu'intéresse le problème du dessin à l'école.

A. Bs.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

Cette société a tenu sa séance d'automne le 5 novembre, au Carillon, à Lausanne.

Pédagogues, médecins, pasteurs et missionnaires ont enrichi l'auditoire de leurs expériences. Cette année, le Comité a fait appel à Mme *Schroeder-Roord*, peintre.

Mlle Monod, pasteur, ouvre la séance par une méditation. A côté des beautés picturales, nous avons l'occasion d'assister souvent à des scènes dans lesquelles la femme et l'enfant jouent un grand rôle, dans la rue, à l'école, à l'hôpital ; tableaux sombres parfois. La Bible trace des fresques réalistes dépeignant les souffrances des mères dues à la tromperie, au mensonge, voire aux meurtres de leurs fils. Si un lien indispensable existe entre la femme et son enfant, combien plus fort doit être celui qui nous unit à Dieu et sans lequel nous ne pouvons pas vivre.

Ensuite, des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture défilent sur l'écran. Les grands maîtres de l'Antiquité, du Moyen Age et de la Renaissance ont traité à maintes reprises le sujet de la femme et de l'enfant, de la Madone et du Christ. Grâce aux commentaires d'une artiste sensible, les spectateurs apprécient mieux la grâce de la Vierge, le charme de l'enfant, la richesse des coloris et la somptuosité des vêtements, les jeux d'ombre et de lumière et la beauté du paysage. De nombreux auditeurs revoient avec plaisir les chefs-d'œuvre de peintres italiens, français et flamands qu'ils ont admirés au cours de voyages.

D. B.

QUI RÉPONDRA ?

Une missionnaire, qui accomplit un travail remarquable au Congo belge, a besoin, pour enrichir sa bibliothèque scolaire, de livres d'étude de langue française, tels que grammaire, dictionnaires, etc. Peut-être se trouve-t-il, au fond de vos armoires d'école, d'anciens manuels : « Anthologie scolaire » de Dupraz et Bonjour, « Cours de Langue française » de Vignier, « Lectures » de Bonjour, etc.

En envoyant à l'adresse suivante — comme imprimé — les manuels en bon état qui ne vous sont plus utiles, vous témoigneriez une fois de plus de votre intérêt pour la Mission et vous renforceriez les liens qui ont toujours existé entre elle et l'école vaudoise.

L. T.

Mme L. Tuscher, Av. de Collonges, 12 bis, Lausanne.

NÉCROLOGIE

† **Alice Dumartheray-Meylan.** Vendredi 11 novembre, un long cortège conduisait à sa dernière demeure Mme Dumartheray, enlevée à l'af-

fection des siens après une pénible maladie. Sur sa tombe, M. Pahud, au nom de la S.P.V. retraça la féconde carrière de la défunte : trente-deux ans au service de l'école vaudoise à Gimel son village d'adoption où, aux côtés de son époux, elle accomplit avec conscience sa tâche d'éducatrice. Tel est le bilan de l'activité de Mme Dumartheray.

Ceux qui ont eu le grand privilège de l'approcher, collègues ou élèves, ont été enrichis par le rayonnement de cette forte personnalité. Malgré sa maladie, son intérêt pour l'école n'avait pas faibli, ses pensées s'en allaient sans cesse vers elle, vers ses anciens élèves. Collègue admirable et pédagogue avisée, Mme Dumartheray s'en est allée après avoir tracé à Gimel un sillon béni que ni vingt-cinq ans de retraite, ni la mort ne pourront effacer.

Nos pensées de profonde sympathie vont à la famille de Mme Dumartheray, à son mari notre ancien collègue, à sa fille maîtresse ménagère, que ce départ frappe si douloureusement.

G. C.

GENÈVE

U.I.G. MESSIEURS — PRÉJUGÉ

Les élèves de ma classe ont pris place dans le trolleybus. Une partie d'entre eux sont restés debout ; une dizaine de places assises sont inoccupées. Entre une dame âgée qui s'approche des enfants. Aussitôt, un jeune garçon lui cède sa place tandis qu'un monsieur qui se prépare à descendre fait de même. A ce moment, un second monsieur, déjà âgé, qui vient d'entrer, s'écrie :

« Regardez la jeunesse d'aujourd'hui. Les enfants restent assis et ce sont les adultes qui se lèvent ! »

Mes gosses sont scandalisés. A tort peut-être, je ne réagis pas.

Cet exemple, parmi tant d'autres, montre bien le mépris de quelques adultes à l'égard de la jeunesse actuelle. Les enfants de notre époque ne valent pas cher à leurs yeux. Ce sont des êtres redoutables puisque dans certains immeubles ils ne sont pas tolérés et qu'on leur préfère les chiens. Bien entendu, nous savons que les adultes qui critiquent la jeunesse d'aujourd'hui furent tous des enfants modèles et que plus ils avancent en âge, plus ils en sont convaincus. Je ne puis m'empêcher de penser à cette phrase d'un poème que Prévert consacre aux vieillards :

« Et comme l'enfance est sans défense,

C'est encore sur l'enfance qu'ils retombent. »

L'enfance est-elle réellement sans défense ? N'est-ce pas à nous qui sommes chargés de l'éducation de la jeunesse d'assumer cette défense ? Nous connaissons les défauts de nos élèves ; nous savons également découvrir leurs qualités. Les enfants d'aujourd'hui ont aussi un cœur, une sensibilité qui peuvent être blessées pour toujours. Et même sans cela, nous les défendrions encore. Parce que nous les aimons.

E. P.

RECRUTEMENT ET CONCOURS

La crise de recrutement dont souffre notre profession, le nombre sans cesse croissant des suppléants ont conduit les membres du groupe des jeunes à discuter les modalités de sélection employées actuellement. **Guidés par le souci constant de garder au corps enseignant genevois sa**

valeur et sa qualité, ils se sont demandé si les examens préalables du concours d'admission n'éliminent pas ou ne retardent pas des candidats dont un seul point faible pourrait être amélioré au cours des études pédagogiques. Ils ont cherché des solutions... réalisables, présentant plus d'avantages que d'inconvénients, et la discussion s'est révélée fort intéressante.

Les expériences toutes récentes qu'on faites les jeunes membres de notre association doivent nous guider dans l'étude de problèmes aussi importants que celui du recrutement.

Nous avons le désir de voir toutes nos classes confiées le plus rapidement possible à du personnel qualifié. Le nombre des suppléants s'élève actuellement à 274 (42 de plus que l'an dernier). Nous ne devons pas oublier que ce sont souvent les membres du corps enseignant régulier qui supportent les inconvénients de cette situation. E. P.

GROUPE DES JEUNES

La prochaine séance, vendredi 9 décembre, à 17 heures, au XX^e siècle, sera consacrée à la suite de la discussion sur les études pédagogiques.

Venez nombreux !

U.I.G. DAMES — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 NOVEMBRE 1955

C'est devant une assemblée particulièrement nombreuse que Mlle R. Quartier expose tout le travail accompli par le comité au sujet de la revalorisation de notre profession. Le gros problème était de maintenir l'égalité de traitement entre dames et messieurs, égalité qui n'est que théorique dans certains cantons suisses. Un mémoire a été envoyé au chef du département de l'Instruction publique. Nous devons remercier tout particulièrement M. le Directeur de l'enseignement primaire qui a eu le souci de tenir compte de tous les intérêts particulièrement des nôtres. Nous sommes donc satisfaites des résultats obtenus puisque l'allocation de chef de famille sera aussi versée aux célibataires, veuves ou divorcées, qui ont des charges de famille. On pourrait souhaiter que seul le travail entre en ligne de compte mais cela n'est guère possible à notre époque, tous les partis politiques étant partisans du système des allocations.

Mlle Charmot nous met au courant des projets du cartel qui demande pour tous les fonctionnaires :

1. La réadaptation de tous les traitements (5 % de 1939).
2. Primes d'ancienneté :
 - 75 francs après 21 ans de service (plus 25.— chaque année) ;
 - 300 francs après 31 ans de service ;
 - 500 francs après 40 ans de service.
3. Une prime de 300 francs à la naissance d'un enfant.
4. Au décès, une allocation de 3 mois du dernier traitement du défunt à la veuve.
5. A la retraite, dernier mois doublé.

A propos d'un conflit provoqué par l'indiscipline d'une élève en course scolaire, le comité a fait une démarche auprès du chef du départe-

ment pour que dans n'importe quel conflit les institutrices soient mieux défendues. L'assemblée approuve cette démarche à l'unanimité. Le problème des courses scolaires doit être réexaminé, notre responsabilité est énorme et nos moyens de discipline fort limités. On demande la création d'une commission pour étudier ce problème.

RAPPEL

Mercredi 7 décembre, à 17 heures, à l'école de Malagnou, conférence de M. Anderegg, professeur, sur l'enseignement du dessin.

U.A.E.E. — CONFÉRENCE DE M. G. WILLEMIN

du 16 novembre 1955

« Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage... » dit le poète. Eh bien ! nous aussi, en ce froid mercredi de novembre nous aurons franchi, à la suite de M. Willemin, pays, fleuves et frontières. Avec lui, nous avons arpenté Moscou et ses boulevards, nous extasiant sur l'architecture du Kremlin, nous étonnant de certaines maisonnettes de bois, regardant avec curiosité fenêtres fleuries, avenues majestueuses, gratte-ciel hardis. Mais, quittant le sol, nous voici dans le métro, émerveillées des mosaïques, des colonnades et des marbres de ses stations. Quel plaisir de visiter cette mystérieuse capitale avec M. Willemin pour guide. Sa bonhomie, sa verve et ses talents de narrateur nous ont fait oublier que nous voyagions, non dans le fameux transsibérien mais bien sur les chaises de l'école de Malagnou !

Imaginez-vous que nous avons même franchi le seuil des écoles moscovites, écoles désertes à ce moment, hélas ! puisque les vacances existent aussi là-bas. Cependant, les visiteurs étrangers ont été renseignés par des expositions et des conférences sur le programme de l'enseignement russe.

Les autorités se heurtent aux mêmes difficultés que nous en ce qui concerne le recrutement du personnel enseignant et la pénurie des locaux scolaires.

L'instituteur est l'enfant chéri du régime soviétique. Non seulement son traitement est élevé et il jouit d'avantages matériels tels que possession de jardins ou de bétail, mais encore, il est entouré de la considération générale.

En Russie, en effet, on croit fermement que c'est par l'instruction que le monde changera. Chacun est possédé de la soif d'apprendre. Les enfants travaillent donc avec zèle et l'instituteur n'a qu'à se louer de leur vif désir de s'instruire. Dans toute la Russie la scolarité obligatoire durera désormais dix ans ! Les enfants qui entreront à l'école unique à l'âge de 7 ans, en sortant à 17 munis d'une maturité, ce qui nous semble étonnant. L'esprit de corps qui anime une classe est remarquable : tantôt les élèves avancés s'occupent des cancre, tantôt les grands veillent sur les petits. L'avis du maître prime en matière d'enseignement et l'école active est inexistante. Des laboratoires pour travaux pratiques et des bibliothèques ont été créés dans les écoles. Deux fois par semaine, les

enfants peuvent s'adonner à leurs loisirs préférés : arts, sports ou travaux manuels mais ceci, en dehors des heures de classe.

Il y aurait encore mille choses à tirer du riche exposé de M. Willemin, L'U.A.E.E. le remercia chaleureusement, par la voix de sa présidente, d'avoir bien voulu lui consacrer cet entretien de novembre.

Nul doute que cette évocation colorée n'ait incité certaines optimistes à penser : et si j'y allais voir, moi aussi, un jour... C. G.

U. A. E. E. - RAPPEL

N'oubliez pas notre soirée d'Escalade du mercredi 7 décembre 1955. Nous mangerons fondue ou autres spécialités au Café Candolfi, 22, Grand-Rue. Retardataires ou hésitants, inscrivez-vous jusqu'au lundi 5 décembre, auprès de Mlle Renée Gascard, 12 rue Vallin. Tél. 32 76 08.

C. G.

NEUCHÂTEL

CONCENTRATION DES SYNDICATS NEUCHÂTELOIS

Samedi 26 novembre étaient réunis à Neuchâtel une soixantaine de délégués des groupements cantonaux et communaux rattachés à l'Union syndicale suisse. Jusqu'ici, la V.P.O.D. travaillait de son côté ; c'est elle-même qui avait pris l'initiative de cette rencontre.

M. Luc de Meuron préside avec son allant habituel. Il salue, entre autres délégués, M. Raoul Erard, président du Cartel syndical neuchâtelois. Puis chaque participant est prié de s'annoncer par son nom à l'appel de sa section. Les quatre représentants de la S.P.N.-V.P.O.D. étaient présents ainsi que le nouveau président, M. Roger Hügli.

M. de Meuron explique d'abord nettement le sens de cette assemblée : une prise de contact en vue de resserrer les liens qui doivent unir tous les syndiqués dans un même idéal, l'amélioration de la condition sociale de tous ; tracer notre commune ligne de conduite, poursuivre la lutte dans un parfait esprit de cohésion.

M. Camille Cardinaux, du secrétariat fédéral central, est prié d'exposer l'usage fait de la cotisation que d'aucuns trouvent excessive. Il fait remarquer, en introduisant son sujet, que, sur le plan suisse, nous sommes une des fédérations qui paient le moins. Si l'on veut faire un travail constructif, il faut des fonds, c'est indéniable. L'orateur énumère toutes les réserves qui sont constituées pour être tenues à la disposition des membres en toutes espèces de circonstances : caisse au décès, caisse de retraite et autres, assistance judiciaire, secours en cas de nécessité, fonds de solidarité, caisse d'assurance-chômage, etc. Ces derniers 25 ans, 7 millions et demi ont été versés en prestations aux membres de la fédération, soit une grande partie des fonds versés.

M. Robert Deppen, secrétaire romand V.P.O.D., fait l'historique des revendications faites au cours de ces années passées sur le plan matériel et se réclame de ne pas avoir ignoré les questions culturelles. Il parle de l'évolution de la vie économique. Le revenu annuel des Suisses en 1954 a été de 22 milliards, chiffre jamais atteint jusqu'ici qui montre bien

la prospérité inouïe dont notre pays jouit présentement. Mais il faudrait que les salariés aient une part équitable du fruit de leur travail. Que de possibilités volontairement retenues ! Puis notre secrétaire, toujours très documenté, retrace toutes les fluctuations de nos traitements, en appelle aux salaires beaucoup plus élevés qui sont servis à Genève et au canton de Vaud notamment pour démontrer combien la revalorisation demandée vient à son heure sans compter que Neuchâtel est aujourd'hui le quatrième canton (après Zürich, Bâle et Genève) pour la prospérité économique. Il fait remarquer que certaines catégories de nos fonctionnaires sont même en queue de liste en Suisse pour le salaire. Le mémoire qui sera remis aux autorités contiendra plus de dix points qui seront autant d'arguments militant en faveur de l'amélioration souhaitée.

M. Willy Schupbach, adjoint du secrétaire syndical, nous fait part du régime de salaires et de conditions de services dans les différentes communes du canton. On est intéressé et bien surpris d'apprendre la grande diversité des conceptions sociales d'une localité à l'autre : le Locle et la Chaux-de-Fonds où un certain nivellement s'est opéré par opposition au chef-lieu où la différence est beaucoup plus marquée entre salaires inférieurs et supérieurs ; telle commune de Val-de-Travers où les vacances d'un employé communal peuvent être contestées, voire supprimées !... etc. 988 employés communaux se rattachent à la V.P.O.D. dans notre canton. Dans les deux villes des Montagnes, tout le personnel communal est syndiqué. Chacun reconnaît que ces informations sont de toute utilité pour notre propre documentation et très suggestives.

La discussion qui suit montre bien le profit que nos associations peuvent tirer d'une semblable conférence. Nous en félicitons les artisans, et très spécialement le président, M. de Meuron.

Après que M. Erard prit la parole pour remercier les initiateurs de cette journée si réussie et nous assurer de l'appui de tous les syndiqués dans nos requêtes présentes et futures, la séance est levée sur les propos élevés du président exaltant la solidarité de tous les travailleurs.

W. G.

AU GRAND CONSEIL

Nos traitements ont donné lieu à des propos inattendus. Ils ont suscité un intérêt et une condescendance auxquels nous ne sommes pas habitués. Pas moins de trois motions s'y rapportant, pour lesquelles avait été réclamée la clause d'urgence, ont été soumises à cette session ordinaire d'automne.

M. Edmond Guinand, conseiller d'Etat, ne cache toutefois pas son étonnement de voir déjà revenir sur le tapis la question des traitements. Il admet néanmoins qu'une revalorisation doit être envisagée.

1. La motion Losey propose, en attendant que ce problème soit discuté, l'octroi d'une allocation d'automne qui s'élèvera à 150 fr. pour les titulaires mariés, à 120 fr. pour les célibataires, à 10 fr. par enfant. Elle est acceptée par 75 oui contre 5 non.
2. La motion Clerc consiste à demander qu'on n'attende pas une variation de 5 points dans l'indice du coût de la vie pour modifier nos salaires mais qu'on fixe un chiffre inférieur. 87 oui ; 0 non.

3. M. Luc de Meuron, notre énergique défenseur, président du Cartel V.P.O.D., développe une troisième motion concernant la revalorisation dont il demande l'étude sans délai. Il fait de nombreuses comparaisons avec les traitements supérieurs qui sont servis dans d'autres cantons. L'orateur, très écouté, recueille l'approbation de 84 députés, sans opposition.

M. Louis Huguenin parle des difficultés à recruter le personnel enseignant, faute de traitements suffisants.

M. J. Béguin dit qu'il faut payer normalement les fonctionnaires.

Referendum obligatoire. L'urgence est accordée à une motion H. Jaquet et consorts, qui nous touche au premier chef, pour la suppression du referendum obligatoire sur les dépenses dépassant la somme de 200 000 francs. Ce serait chose excellente qui nous libérerait des risques toujours réels que nous font courir la jalousie et l'antipathie populaires.

Université populaire neuchâteloise. Un décret est voté en faveur de l'U.P.N. qui est reconnue officiellement comme institution de culture générale et d'intérêt public. La subvention de l'Etat est portée de 7500 fr. à 10 000 francs.

W. G.

SECTION DE BOUDRY — RAPPEL

Lundi 5 décembre 1955 à 20 h. 15 à l'Hôtel de la Gare, Auvernier

Conférence : **Juan Gris, le seul cubiste**

Exposé de M. Marcel Rutti, (projections).

JURA BERNOIS

JUBILÉS

Quelques jours après le jubilé de M. Perrenoud (voir *Educateur* N° 43) on fêtait aussi un autre collègue méritant, M. Henri Pellaton, qui compte à son actif 40 années, toutes mise au service du petit village d'Ocourt, riverain du Doubs. Il fut le « régent » de campagne dans la vraie acception du mot, enseignant dans une classe unique où il donna la mesure de son dévouement. Aux allocutions de M. l'inspecteur Pétermann, de M. P. Henry, président de section, du maire et du chef de la paroisse, se joignirent les compliments d'un collègue français voisin, M. Magnin, de Montvoie.

L'*Educateur* vient à son tour féliciter MM. Perrenoud et Pellaton, et se gardera d'oublier, dans ses vœux, Mlle Emma Schwarz, elle encore, au service de l'école depuis 40 ans. Elle enseigne à l'école primaire de Delémont, et elle y a été l'objet d'une attention aimable de la part des autorités, à laquelle se sont associés tous ses collègues de l'établissement.

T.

COMMUNIQUÉ

CORRESPONDANCES INTERNATIONALES

Des demandes de renseignements sur cette activité nous parviennent toujours plus nombreuses. Que ceux qui désirent se lancer dans cette technique enthousiasmante choisissent dans la liste suivante le corres-

pendant qui leur convient et informent le responsable, qui répondra à leurs questions :

20 filles 9 à 11 ans ; échanges de lettres collectives. La Rochelle.

16 filles 6 à 11 ans ; correspondance collective, albums ou colis. Dépt. Isère.

25 filles 14 ans ; correspondance collective ou individuelle. Banlieue d'Alger.

24 filles 11 ans ; correspondance collective Bruxelles.

15 garçons 10 à 14 ans : correspondance individuelle. Bourgogne.

35 garçons 10 à 15 ans : Européens, Israélites et Musulmans. Correspondance individuelle de 3 ou 4 élèves, échange de documents, colis et vues. Algérie.

30 garçons 9 à 15 ans : une lettre collective et documents Algérie.

10 garçons 10 à 14 ans : correspondance individuelle. Aveyron.

Fernad Barbay, Av. Dapples 48, Lausanne.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

MODÈLES RÉDUITS

chez



**BATEAUX - AVIONS
AUTOS**

Moteurs - Accessoires
OUTILLAGE



22-24 St-Laurent

LAUSANNE

Partie pédagogique

FICHES D'ALLEMAND

La commission d'allemand de la Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire, présidée par M. L. Burgener, directeur d'école secondaire à Cernier, a mis au point 30 fiches d'exercices ainsi que les 30 fiches correctives correspondantes. Elles sont toutes en rapport avec les ouvrages de Rochat-Lohmann. Leurs auteurs les présentent de la manière suivante :

« Ces fiches sont destinées en premier lieu aux classes à plusieurs ordres. Cependant, elles seront aussi utiles aux autres classes : primaires ou secondaires.

« Elles se prêtent à des exercices de répétition, avec ou sans manuel, ou à des travaux complémentaires, réservés aux élèves rapides. Les enfants moins doués y trouveront des devoirs à domicile.

« Les phrases brèves, groupées autour d'une question de grammaire et d'un centre d'intérêt, préparent aux très nombreuses improvisations orales dont l'enseignement d'une langue vivante ne peut se passer. Ainsi la répétition d'une page du manuel, sans négliger la grammaire, à l'acquisition d'un vocabulaire de base et, par de petites rédactions rapides, à la conversation, à l'aisance de l'expression orale. »

On peut se procurer ces 60 fiches pour le prix de 2,40 fr. auprès de notre Guilde de documentation. S'adresser sans tarder à M. Clavel à Clarens-Montreux.

LE PASSAGE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE A L'ÉCOLE SECONDAIRE

Ce passage, véritable plaque tournante de l'instruction publique, intéresse à la fois les deux degrés d'enseignement, et plus encore les familles, dont les enfants bénéficient ou font les frais de l'orientation scolaire durant toute leur vie.

En exposant la situation et les problèmes d'un canton romand, nous touchons à tous les aspects d'une question permanente d'autres régions. Dans une certaine mesure, cette étude dépasse ainsi son cadre cantonal et peut atteindre à une valeur plus générale.

Situation actuelle

Dans le canton de Neuchâtel, l'enseignement secondaire, resté longtemps l'apanage des classes aisées et moyennes, a considérablement élargi sa base de recrutement social par deux mesures législatives de grande envergure. Depuis une douzaine d'années, la scolarité obligatoire est étendue à neuf années ; dès 1948, la gratuité complète de l'enseignement secondaire inférieur invite les enfants de tous les milieux à la meilleure instruction possible.

Dès lors, les collèges secondaires, usant de leur droit légal, firent un premier tri des candidats en leur imposant des conditions préliminaires, afin de limiter le nombre des échecs au minimum.

L'ancien système de la porte ouverte, en usage dans un progymnase citadin et dans quelques écoles de campagne, admet tout écolier sous

l'unique réserve de la promotion à l'école primaire. Ouvert ainsi à presque tous les élèves, le collège se charge lui-même d'orienter les écoliers. A notre grande surprise, ce système fonctionne assez bien, car la réputation de l'école secondaire écarte en général les enfants peu doués, de sorte que le nombre des élèves renvoyés après la période d'essai de trois mois ou d'une année n'est guère plus élevé qu'ailleurs et que la valeur moyenne des classes secondaires est maintenue.

Cependant les autres collèges exigent des candidats un minimum de notes primaires, presque partout une moyenne générale de 5 et un total de 19 points pour l'ensemble des quatre branches principales, soit la composition, l'orthographe, l'allemand, l'arithmétique. Pour l'entrée en section classique, il faut une moyenne de 5 et un total de 15 points dans les trois branches principales, l'allemand n'étant pas encore enseigné dans cette classe primaire.

Le système de l'examen pour tous, sans apport des notes primaires, n'est appliqué nulle part, ce qui est fort bien. En effet, il serait cruel de faire dépendre tout l'avenir d'un enfant d'un seul examen passé souvent dans de mauvaises conditions morales et physiques, car c'est au printemps que la fatigue de l'hiver et de l'année scolaire, ainsi que l'énervement du « bourrage de crâne » assaillent l'écolier. Cette tension est entretenue par la pression morale ressentie chez les instituteurs dont la qualification officieuse, sinon officielle, dépend du pourcentage d'élèves présentés et de candidats reçus.

Toutefois un collège de ville a adopté cet examen général, du moins pour quelques années, en le tempérant par deux exigences parallèles : un test psychologique et un minimum de notes primaires. En fait, les candidats doivent satisfaire à deux des trois conditions (test, notes primaires, examen secondaire), mais l'examen général, même atténué, reste en vedette, quoique ses épreuves soient préparées d'entente avec quelques instituteurs.

Un autre collège, témoignant d'une confiance totale à l'égard de l'école primaire, a essayé durant une année un système basé uniquement sur les notes primaires. Cette expérience généreuse resta liée à deux conditions expresses dont la réalisation immédiate fut confiée aux instituteurs eux-mêmes ; des épreuves périodiques étendues à toutes les classes du même degré, puis jugées en commun ; l'égalisation de l'échelle des notes dans ces classes.

Il semblait que cet essai trouvait bon accueil à l'école primaire, mais lorsqu'un instituteur proposa les contrôles en commun, ses collègues s'y refusèrent. Quant à l'échelle égale des notes, elle reste un idéal encore lointain dont témoignent, à l'entrée au collège, les bulletins primaires, les travaux des écoliers, la préparation fort différente des élèves selon leur localité de domicile, et même d'une branche à l'autre.

On entrevoit vite les résultats d'une tentative pareille : certains élèves de maîtres sévères furent refusés, car ils n'atteignirent pas le minimum requis (moyenne générale et branches principales) tandis que d'autres enfants, moins doués et surtout moins bien préparés, entrèrent la tête haute. Aussitôt des parents exprimèrent d'une manière manifeste

leur nette opposition à l'égard d'un système qui, vu les différences notables et les difficultés inhérentes aux classes primaires hétérogènes et même à plusieurs ordres, s'appuyait sur des bases incontrôlables au détriment des élèves et de leur carrière professionnelle.

Enfin le *système mixte* est appliqué dans bien des collèges avec un minimum d'enfants renvoyés. Tous les candidats ayant obtenu à l'école primaire les notes requises, en général celles que nous avons citées plus haut sont admissibles. Les autres écoliers qui le désirent peuvent entrer à l'école secondaire s'ils réussissent un examen écrit dans les quatre branches principales. Les renvois après la période d'essai affectent 1 à 10 % des élèves.

Questions de principe

Dans la vie, au stade, à l'usine, sur la route, partout où la coordination et l'efficiencia conditionnent les résultats, on organise des équipes homogènes, en évitant d'opposer dans la même compétition des joueurs de force trop dissemblable. Bref, la nécessité impérieuse de la victoire, du progrès, du chiffre d'affaires, en un mot du succès, imposent l'organisation rationnelle et une bonne méthode de travail qui prouvent leur raison d'être dans une réalisation démonstrative et souvent presque immédiate.

Chacun sait que notre civilisation, notre standard de vie dépendent en partie de la meilleure instruction possible des enfants de toutes les classes sociales. Pour développer au mieux les qualités de chaque écolier, on doit placer l'enfant dans une classe homogène, de quelque niveau qu'elle soit, et non pas un groupement inégal où l'élève doué voisine avec l'enfant arriéré.

En Suisse comme dans les pays limitrophes, des enseignements différenciés interviennent dès l'âge de 10 à 11 ans. Plus ces enseignements seront adaptés et variés plus les classes seront homogènes et les progrès évidents.

Il va sans dire que dans une véritable démocratie cette orientation scolaire ne devrait dépendre que des qualités personnelles de l'élève. Dans le canton de Neuchâtel, cette différenciation n'est plus faussée au départ, par l'exigence d'un écolage secondaire ou des frais du matériel. Elle l'est encore par le décalage des enseignements, puisque la section classique débute deux années avant la section moderne, et que le degré secondaire dans son ensemble est bien plus court que dans d'autres cantons. Ce retard et ce décalage causent un grave préjudice à la jeunesse, en particulier aux élèves scientifiques et à tous les cadres moyens de la population. Aussi apparaissent-ils comme la première injustice à éliminer par la prochaine réforme.

Autant une différenciation est heureuse dans toutes les branches où le développement des écoliers exige une adaption de l'enseignement, autant faut-il éviter de la marquer d'une *manière* visible à l'extérieur. Que cette séparation soit encore accentuée de nos jours par des collèges différents (primaire, primaire supérieur, secondaire, scientifique, commercial, littéraire, classique), nous sommes les premiers à le regretter. De toute évidence, le *collège à sections multiples* où tous les enfants du même

âge sont réunis sous une même direction et sous un même toit, apparaît de plus en plus comme une solution heureuse. L'orientation des enfants dans des classes parallèles quant à l'âge des élèves, mais différenciées selon leurs aptitudes, se réaliserait alors sans aucune difficulté, car aux yeux des familles et du public, le changement de section ne compte guère s'il n'est pas lié à un changement de collège. De plus, dans certaines activités comme les sports, la musique, les travaux manuels, l'économie ménagère, etc., les élèves seraient regroupés, ainsi que les sections voisines (littéraire et classique ; scientifique et technique) dans plusieurs autres branches. Dans le collège idéal fait à la mesure de l'enfant, la répartition des écoliers pourrait même varier d'une branche à l'autre, du moins dans les branches principales. Alors toute orientation serait permanente, sans heurt, au seul profit de l'enfant. Cet idéal dépend moins des professeurs que de la dextérité de l'administration dans l'établissement des horaires ; il est réalisable dans tout collège de grandeur moyenne où le directeur connaît personnellement ses trois cents élèves.

En attendant, restons dans la réalité actuelle avec ses servitudes diverses. Malgré les obstacles, l'orientation est trop décisive dans la vie de l'enfant pour que tout ne soit pas mis en œuvre pour éviter les erreurs. Elle ne saurait donc se limiter à une seule matinée d'examen.

Mais dans le choix des contrôles, des barrages, des épreuves, il faut se limiter à des moyens efficaces fournis par l'enseignement lui-même et sans trop de travail supplémentaire. L'examen entrepris par le psychologue ne semble donc indiqué que pour des cas-limites, soit pour 1—3 % des élèves, lorsque les moyens usuels n'ont pas suffi à détecter toutes les aptitudes supposées d'un sujet. Après la lecture de nos propositions concrètes, le lecteur appréciera dans quelle mesure le psychologue peut encore intervenir pour éliminer les cas douteux.

Par ailleurs, la filière que nous allons décrire et dont les étapes essentielles sont déjà appliquées dans de nombreuses écoles, représente une possibilité parmi d'autres de réaliser au mieux l'orientation *permanente* des élèves. Elle ne demande aucune dépense nouvelle, mais suppose chez les enseignants une volonté bien nette de s'écarter de la routine et d'adapter l'instruction aux enfants.

A l'école primaire

Dans les classes préparant au collège — et pourquoi pas dans les autres classes ? — l'école primaire devra coordonner le travail par des *épreuves trimestrielles*, corrigée par des instituteurs selon une *échelle commune de notes*.

Lorsque l'entrée au collège est tardive, par exemple en 6e, voire en 8e année scolaire, on groupera les écoliers primaires si possible en *classes homogènes*, à un *seul degré*, dont le programme identique sera étudié selon des méthodes conformes au développement intellectuel, chez les enfants doués avec plus de détails, chez les autres dans ses parties essentielles seulement. Le regroupement normal des élèves se fera à chaque promotion ; les maîtres admettent facilement ce procédé si on leur donne à tour de rôle une classe « éveillée ».

Lorsque le maître enseigne dans une classe à plusieurs ordres, il doit parfois abandonner ses meilleurs élèves et continuer l'année suivante avec les autres écoliers. Ce choc psychologique affecte tout enseignant. Mais certains maîtres oubliant qu'ils sont au service de la jeunesse, découragent les bons élèves par des remarques publiques et désobligeantes, par des discriminations et des injustices manifestes. Ces pédagogues causant un grave préjudice à leurs écoliers, baissent parfois sciemment les notes aux candidats et blessent sans cesse l'amour-propre et la dignité morale des élèves, qu'ils devraient respecter avant tout. Comment s'étonner dès lors si les familles et les enfants devenus adultes critiquent âprement ces maîtres et reportent leur méfiance, voire leur haine, sur tout le corps enseignant.

Le passage

A vues humaines, il semble bien que le *système mixte* constitue le moyen le plus efficace, valable pour la presque totalité des candidats, et sans grands risques d'erreurs.

Sont *admissibles sans examen* tous les élèves ayant obtenu à l'école primaire un minimum de notes, par exemple une moyenne générale de 5 et 19 points pour l'ensemble des quatre branches principales. Autrement dit, plus des trois quarts des candidats sont désignés en fait par les instituteurs.

Les autres élèves subissent un *examen d'admission*, conforme à l'examen annuel de la classe primaire, ce qui permet d'égaliser les différences de préparation et d'échelle de notes entre les divers instituteurs. Cet examen se limite à des épreuves de composition, d'orthographe, d'arithmétique et d'allemand (si cette langue est enseignée dans ce degré primaire).

Les élèves refusés à cet examen peuvent affronter encore les *tests* psychologiques s'ils persistent à vouloir entrer au collège.

A l'école secondaire

Le collège avec ses professeurs spécialisés, ses us et coutumes, représente un monde nouveau dans lequel l'enfant doit être accueilli avec amour et patience.

Or que d'erreurs ne sont-elles pas commises par des maîtres lunatiques, irascibles ou impatients ! Il est vraiment trop facile de se tailler un succès douteux ou une réputation éphémère par des brimades, par des critiques à l'égard des collègues, par des remarques issues d'une certaine vantardise magistrale. Si l'on savait combien de bonne volonté, de foi, de courage et d'attachement sont ainsi détruits et dans tous les degrés de l'instruction publique. Que de difficultés de discipline, que de critiques nombreuses et justifiées des familles proviennent de cette attitude blessante, pour le moins curieuse chez un pédagogue qui prétend éduquer les enfants des autres. Si la majorité des professeurs font preuve de toute la patience et de toute la politesse désirables, il n'en reste pas moins que les erreurs citées, même limitées, retombent sur l'ensemble de l'école secondaire.

Tous les élèves, même les meilleurs, sont en général admis à l'essai, soit pendant un trimestre, soit durant une année. Cette mesure permet de renvoyer les écoliers qui, malgré le triple barrage des notes, de l'examen et du test, se sont manifestement fourvoyés.

Pendant la *période d'essai*, il s'agit avant tout d'apprécier les progrès, et moins les résultats effectifs. Il se peut ainsi qu'un élève brillant au début soit renvoyé tandis qu'un autre, venu peut-être d'une classe rurale à tous les ordres, commence très bas et s'améliore sans cesse.

Les travaux écrits, les interrogations orales font appel à tour de rôle à *chaque aspect de l'enseignement*, à la mémoire, au travail domestique bien fait, à la réception rapide, au raisonnement, etc., de manière à déterminer *toute la personnalité de l'élève*.

Les professeurs consacrent volontiers quelques semaines à *répéter les parties essentielles du programme primaire*. Cette perte de temps, si c'en est une, se compense vite par la suite.

Les *devoirs*, inscrits soigneusement dans le carnet individuel, sont commencés en classe, car il importe en premier lieu que le professeur enseigne clairement la méthode à utiliser. Tout devoir fait l'objet d'un contrôle direct en classe : correction écrite ou orale du maître, utilisation directe dans la suite de l'enseignement. Le temps des devoirs est strictement limité : on accorde presque partout quinze minutes par leçon pour la majorité des écoliers, de telle sorte que peu d'élèves doivent leur consacrer davantage. Le respect de ces normes témoigne de l'esprit collégial du professeur et de son savoir-faire dans l'utilisation judicieuse des leçons.

L'accueil bienveillant des élèves se double de *contacts suivis avec les familles*. De nombreux collèges utilisent à cet effet le carnet des devoirs et le carnet de travail (conduite, notes) que les parents peuvent consulter chaque jour et doivent signer le samedi. En juin, un contrôle de mi-trimestre dans les branches principales sert d'avertissement aux familles des élèves faibles.

Conclusion

L'orientation scolaire étant permanente, le passage, phase essentielle, sollicite la collaboration de tous les enseignants et s'étale, s'il faut fixer des limites, sur une ou deux années. La solution que nous suggérons peut sembler longue et compliquée, mais elle donne le maximum de chances aux élèves. Ses étapes et ses contrôles n'exigent guère de travail supplémentaire, puisqu'ils appartiennent à la vie normale d'une classe. Cette récapitulation vous en convaincra :

dans la classe primaire préparant l'entrée au collège :

- encouragement prodigué à tous les élèves,
- classe homogène,
- enseignement intensif, mais sans surcharge domestique,
- importance des branches principales,
- épreuves périodiques, communes aux classes parallèles,
- échelle identique des notes.

le passage :

- admissibilité sans examen des bons élèves,
- examen d'admission pour les autres candidats,
- possibilité d'un test psychologique pour les élèves refusés.

au collège :

- accueil aimable et patient des écoliers,
- répétition partielle du programme primaire,
- primauté de la méthode de travail,
- période d'essai pour tous,
- étude systématique du caractère et des possibilités des élèves,
- classes homogènes,
- devoirs limités,
- contacts fréquents avec les familles.

Cette filière fait appel à la conscience professionnelle des enseignants, à leur dévouement et à l'amour sans lequel toute éducation manque son but. Ces qualités, actives ou latentes, se retrouvent chez presque tous les maîtres ; pour obtenir une orientation meilleure, il suffit de les mobiliser par une collaboration amicale. C'est dans l'effort personnel et quotidien de tout enseignant au profit de ses élèves, dans l'oubli de ses intérêts personnels, dans le respect de ses collègues et de la personnalité enfantine que chaque éducateur peut apporter sa contribution directe à cette collaboration. Aux directeurs, aux inspecteurs, aux autorités de susciter et d'entretenir tant de bonne volonté et de savoir-faire, de les ordonner en une orientation permanente des enfants. Notre démocratie enfin, qui a inscrit sur son fronton le droit de tous à la meilleure instruction possible, peut nous faciliter la tâche par une organisation adéquate des écoles. Le collège à sections multiples comme nous l'avons esquissé plus haut, offrirait à notre avis des avantages très précieux sans dépenses nouvelles pour l'état. Aussi cette solution n'est-elle pas aussi lointaine qu'on pourrait le croire à première vue.

Louis Burgener

POÈMES DE NOËL POUR LES PETITS

AVEC MA FLUTE

*Avec ma flûte
je te jouerai un air,
Petit Jésus.
— Do — ré —
il est né
— Mi — fa —
ici-bas
— Sol — la — si —
le voici :
qui s'endort à ma musique
— Do — do.*

Berthe Manuel

BERCEUSE

*Pour que l'Enfant de Marie
S'endorme paisiblement,
J'irai dans la bergerie
Et je lui dirai le chant
Que nous chantent nos mamans :
« Dodo, l'Enfant do
Jésus dormira bien vite,
Dodo, l'Enfant do,
Jésus dormira bientôt. »*

(Jusqu'à 5 ans)

Isabelle Jaccard

L'ÂNE

— Petit âne, âne humble et gris,
que fais-tu dans la froide nuit ?
— Je veille, les yeux grands ouverts,
je veille, jusqu'au matin clair.

— Âne, petit âne joli,
que regardes-tu dans la nuit ?
— Je vois, douce et belle merveille,
un Enfantélet qui sommeille.

— O petit âne si gentil
reposeras-tu cette nuit ?
— Je ne peux, car pendant qu'il dort,
je le réchauffe avec mon corps.

Simone Cuendet

LA RONDE DE NOËL

Autour de l'humble maison
Les bergers, en un grand rond,
Ont dansé sur les chemins
Aux doux sons des tambourins.

Puis sont venus les Rois Mages
Du fond des déserts lointains.
Des bergers ont pris la main
Pour danser dans le village.

Dansons dans l'immense ronde
Qui part de l'humble maison.
Entrons dans le joyeux rond
Qui réunira le monde !

Auteur inconnu

Noël

Paroles de J. Folliet

Mélodie anglaise



J'ai vu trois roi-les sur les eaux, Lu-mière au ciel, Chan-tons No-



ël. J'ai vu cin- gler trois beaux vais-seaux. Chan-tons la Vier-ge sacrée

2. J'ai vu trois anges dans les cieux,
Trois messagers d'or et de feu.
3. J'ai vu monter trois pasteurs,
Qui conduisaient trois blancs agneaux.
4. J'ai vu passer les trois vieux rois,
Sur leurs chameaux campés bien droits.
5. J'ai vu offrir les trois présents,
La myrrhe et l'or avec l'encens.
6. Joseph, la Vierge et l'Enfant Dieu,
J'ai vu leurs trois regards joyeux.
7. J'ai vu tous trois, sur l'humble,
Le Père, le Fils et l'Esprit.

Chantons Noël

Paroles de M.N.

Air populaire

alerte



1. Chan-tons tous un beau No-ël! Chan-tons tous No-ël!

Refrain



No-ël! Beau No-ël! Ton E-toi-le nous sou-rit!



No-ël! Beau No-ël! Chan-te dans la nuit!

2. Chantons la Joie de Noël! Chantons tous la Joie!
3. Chantons la Paix de Noël! Chantons tous la Paix!
4. Chantons l'Amour de Noël! Chantons tous l'Amour!
5. Chantons l'Espoir de Noël! Chantons tous l'Espoir!
6. Chantons l'Enfant de Noël! Chantons tous l'Enfant!

N.-B. — Il est facile d'ajouter un ou plusieurs couplets si on le juge nécessaire. D'autre part, ce chant se prête très bien à une ronde autour de la crèche ou de l'arbre de Noël.

On peut chanter un couplet fort et le suivant moins fort. Changer la cadence.

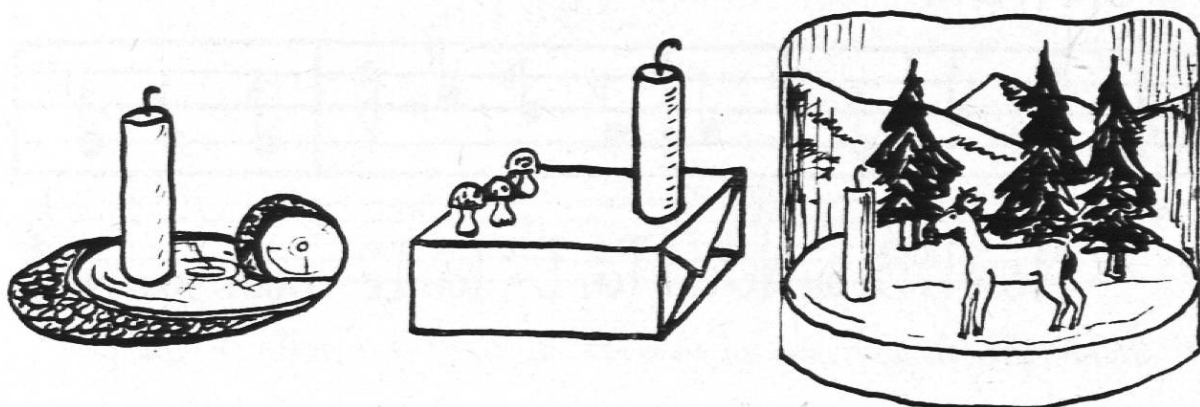
QUELQUES SUGGESTIONS POUR NOËL

Bougeoirs en bois

Dans un rondin de sapin de 5 à 6 cm. de diamètre, scier une tranche de 1 1/2 cm. pour le socle, et dans un rondin de 3 cm. de diamètre, scier une tranche de 10 à 12 mm. pour l'anse. Au couteau ou à la râpe, tailler une surface plane sur le bord de cette anse et la coller à la Cementit sur le socle. Coller la bougie ou faire un trou à la mèche. Le bougeoir est plus joli si le bois est scié en biais et s'il y a des nœuds. Quelques tache de colle saupoudrées de diamantine or enjolivent le bougeoir.

Autre bougeoir

Entourer une boîte d'allumettes d'un papier or ou argent. Fermer les extrémités comme un paquet et coller. Coller la bougie et un ou deux motifs décoratifs, champignons ou autres. En remplaçant la boîte d'allumettes par un morceau de bois de mêmes dimensions, on obtient un objet plus solide.



« Hiver en montagne »

I. Préparer un rondin en bois d'environ 10 cm. de diamètre et de 1 à deux cm. d'épaisseur.

II. Découper un ciel dans un mi-carton bleu : 11 cm. sur 13 cm.

III. Dessiner et découper les montagnes dans un mi-carton blanc de 11 cm. sur 13 cm. Effacer un peu les traits de crayon pour donner l'illusion de la neige. Coller les montagnes contre le ciel, puis le tout contre le bord du rondin.

IV. Dans du carton de 1 mm., dessiner, découper et colorer des sapins, un chevreuil ou autre animal.

V. Préparer la neige avec du plâtre de Paris mélangé à de l'eau. Couler cette pâte sur le rondin et y fixer rapidement les sapins, le chevreuil et la bougie.

VI. Saupoudrer les sapins et la neige de diamantine argent, après les avoir enduits de colle.

D. Humair.

(Communiqué par la Société vaudoise de Travail manuel et de Réforme scolaire.)

**ETUDES CLASSIQUES
SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES**

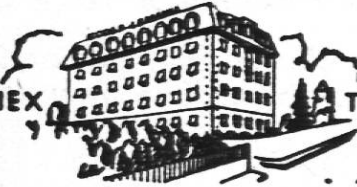
Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania
LAUSANNE

CHEMIN DE MORNEX

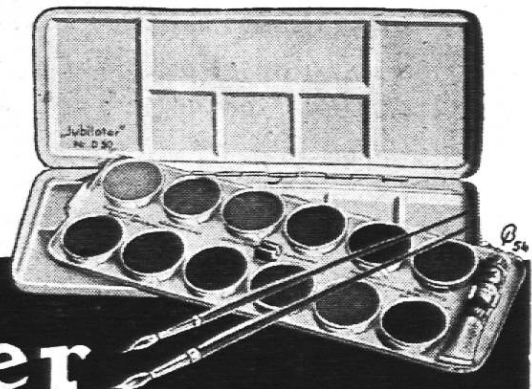


TÉL. (021) 230512

*Boîtes de couleurs
gouaches et aquarelle*

Des modèles avec 6 et 12 godets interchangeable
et un tube de blanc gouache. Palette mobile.
Prix très avantageux.

Tous renseignements, prospectus et échantillons par



Agence générale pour la Suisse:
Rud. Baumgartner-Heim & Co.
Zurich 50

Anker



"DIABLERETS"
APÉRITIF
AUX PLANTES DES ALPES

Ville d'Yverdon

L'Ecole professionnelle pour mécaniciens et mécaniciens-électriciens

forme en 4 ans des mécaniciens et mécaniciens-électriciens complets.

Délai d'inscription pour la nouvelle année scolaire jusqu'au 20 janvier 1956.

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction de l'Ecole, rue Pestalozzi 8. Tél. 2 25 15.

N. B. Les élèves dont les parents habitent Yverdon sont dispensés de la finance d'écologie.

La Municipalité

A l'enseigne de la
Lampe Eternelle

vous trouverez
un cadre accueillant



**Un bon vin
et des spécialités au fromage**

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne

CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

PAPETERIE DE ST-LAURENT

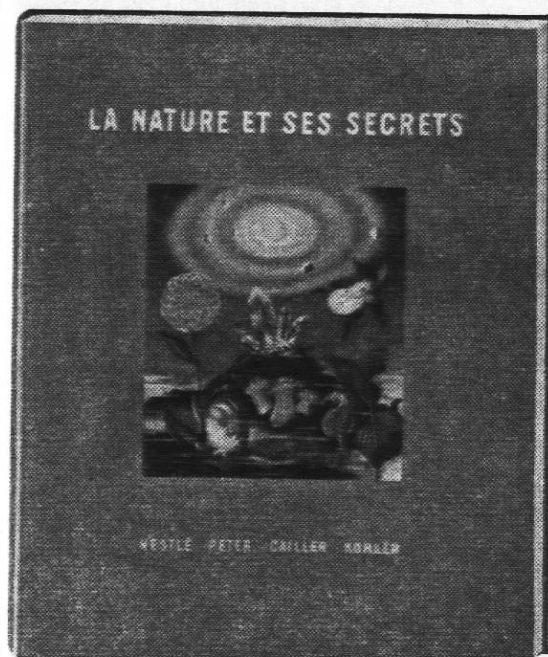
Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

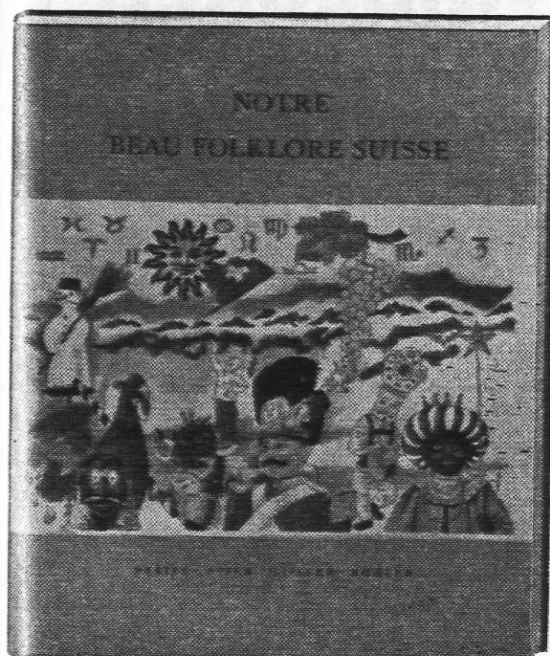
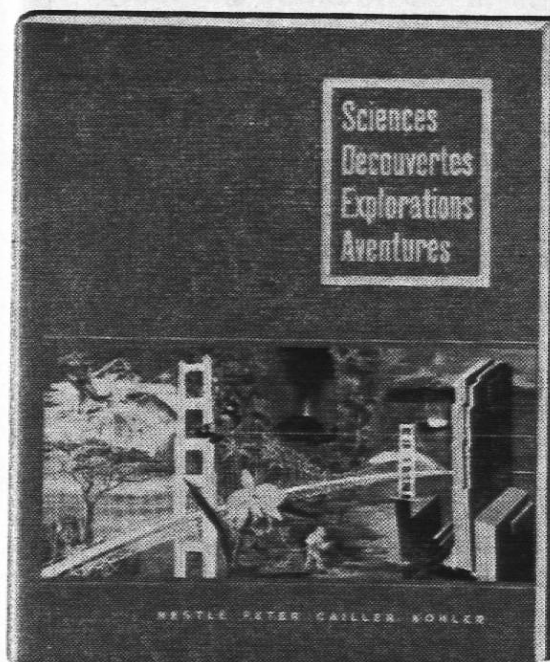
LAUSANNE

Téléphone 23 55 77



Aventures ... Secrets ... Folklore ...

Littérature saine et instructive, les albums Nestlé, Peter, Cailler, Kohler apportent à la jeunesse une documentation attrayante qui élargit leurs connaissances générales.



NESTLÉ PETER CAILLER KOHLER

Service des timbres, Vevey

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LAUSANNE
DE LA VILLE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

*Est-il rappel plus évocateur
que celui d'une photo d'amateur ?*

Maison spécialisée :

A. SCHNELL & FILS Pl. St-François 4
PHOTO - PROJECTION - CINÉ
LAUSANNE



Demandez
prix courant
à

NIDECKER
ROLLE

Fabrique d'articles en bois
Spécialiste
dans le matériel d'école

Tél. 7 54 67



296
DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



C'est la vie secrète de la gent ailée que nous présente, avec ses belles planches en couleurs, l'ouvrage

NOS OISEAUX

Le texte d'Eugène Rambert est passionnant et les splendides aquarelles de Léo-Paul Robert sont offertes gratuitement en échange de points Avanti ou Adula et Juwo. Prix **Fr. 6.-** (sans les images).

Les Maisons suivantes offrent des points Avanti: Chocolats Suchard - Chocolats Noz - Savonnerie Schnyder - Fromages Baer - Produits Reso - Thé Talanda - Biscuits Oulevay - Moutarde Mont d'Or - Vinaigre et moutarde Chirat.

Toute personne commandant cet ouvrage au moyen du coupon ci-dessous recevra **20 points gratuits**. Découper, coller sur une carte postale et expédier à: **Avanti Club, Service EB, Neuchâtel 3.**

COUPON

Je commande l'ouvrage Avanti «NOS OISEAUX» et je verse simultanément la somme de **Fr. 6.-** sur le compte de chèques postaux Avanti Club, No IV. 4069, en inscrivant au dos du bulletin de versement la mention «NOS OISEAUX».

Nom et prénom:

Adresse: Date: EB

Aux sports d'hiver avec le chemin de fer

MARTIGNY- CHATELARD -CHAMONIX

*Billets spéciaux de sports d'hiver, à prix réduits, à destination de
CHAMONIX - MONT-BLANC MONTROC / COL DE BALME*

et **LA CREUSAZ** (1800 m.)

*Télésiège des Marécottes (1100 m.) station de la ligne Martigny-
Chamonix. Du soleil - De la belle neige - Des pistes à la portée de tous,
dans un cadre merveilleux, face à un panorama s'étendant du Mont-Blanc
au Cervin.*

TÉLÉSKI DE GOLETTAZ (de 1800 à 2300 m.)

A l'arrivée du télésiège :

LE GRAND RESTAURANT DE LA CREUSAZ

*avec ses spécialités de râclettes, fondues, viande séchée, ses dîners de salé
maison et gigot d'agneau.*

Dortoirs pour 150 personnes sur matelas

Même maison : Café de la Place à Martigny

Marcel et Miquette Darbellay



PAPETERIE DE ST-LAURENT

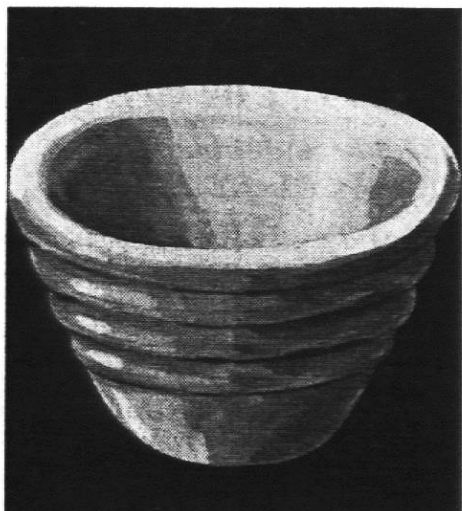
Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 23 55 77



Il y a de la joie au cours de dessin !

Rien ne peut enthousiasmer davantage les enfants que le modelage de la glaise ! Laissez travailler vos élèves librement - vous verrez naître les formes les plus fantaisiques, propres à la fantaisie enfantine. L'enfant découvre ainsi la corrélation des formes et devient plus confiant en soi-même. Dans son traité « Le Modelage », (Fr. 1.45) A. Schneider, instituteur à St-Gall, décrit les avantages pédagogiques d'une leçon de modelage et donne quelques directives simples. Pour d'autres détails encore, consultez la brochure Bodmer « Essayez donc ! » (Fr. -.90) que nous vous enverrons volontiers contre timbres-poste.

L'argile Bodmer convient très bien au modelage. Cette glaise que nous fabriquons dans notre nouvelle usine, d'après les procédés les plus modernes, est malléable et ne s'effrite jamais. Demandez un échantillon et notre prospectus.

E. BODMER & CIE

Fabrique d'argile à modeler

Zurich 45

Töpferstrasse 20 Tél. (051) 33 06 55

le 17 décembre à la
Loterie Romande

le plus petit lot sera de

Fr. 12.-

2 GROS LOTS

100.000
50.000

18.812 autres lots



Votre fleuriste

G. ET AZ
Lausanne
PETIT-CHÊNE 50

Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S.P.V.



AUORE

Ecole d'institutrices

de jardinières d'enfants

fondée en 1926

Classes enfantines



Techniques modernes d'enseignement

Dir. Mme Lowis, ex-prof. Ecole Normale
rue Aurore 1, Lausanne Tél. 23 83 77